

Actualité > Textile
9 novembre 2013



Le label Alsace Terre Textile prend son envol

Le label Vosges Terre Textile a désormais un petit frère alsacien : Alsace Terre Textile. Un label industriel sanctionnant une production intervenue à 75 % dans une zone spécifique de la région. Un argument d'origine et de qualité destinée à renforcer l'aura de ces productions en France, mais également à l'international.



Seize entreprises sur la cinquantaine du Pôle Textile Alsace ont d'ores et déjà adhéré aux engagements du label, bientôt suivie par une dizaine d'autres. Le label repose sur une notation par étape d'une catégorie de produits, et non de l'entreprise dans sa globalité. Sont pris en compte le travail de création et d'innovation, la teinture, le filage et tissage, l'ennoblissement et l'impression, et enfin la confection, finition et logistique. Des contrôles seront ainsi menés à intervalles réguliers sur les produits candidats par l'Institut Français du textile et de l'habillement (IFTH).

« C'est une machine à capitaliser sur la valeur ajoutée de nos différentes industries » pour Markus Schwym, président de l'entreprise Kermel, et président du Pôle Textile. « Notre région a la chance, au niveau de son industrie textile, d'avoir des métiers extrêmement différents et complémentaires. Car on parle du travail en réseau, mais ce n'est pas évident à partir du moment où l'on peut avoir un intérêt concurrentiel. Du fait qu'il s'agit d'activités complémentaires, il y a moins de risque de concurrence sur une même zone ».

Désormais voisin, les labels Vosges et Alsace Terre Textile profiteront d'une compatibilité dans la prise en compte de leur processus labellisation. Le pourcentage d'origine d'un produit alsacien prendra par exemple en compte la part éventuellement réalisée chez une entreprise des Vosges.

Une émulation qui a pour but de profiter de l'intérêt tricolore pour le made in France, autant que de porter haut les valeurs d'une région profondément imprégnée par l'industrie textile. Une aura qui, contrairement à ce que l'on pourrait penser, peut trouver également un écho à l'étranger. Ce qu'ont bien compris les 1ers adhérents alsaciens, dont la part de l'international dans l'activité va de 20 à 80 %.

« A l'origine, on ne pensait pas que Vosges Terre textile aurait un gros impact sur l'export » confesse Benoît Basier, Pdg de la corderie Meyer-Sanboeuf, et président de la section Alsace de l'UIT (Union des Industries Textile). « Mais l'expérience que vivent les Vosgiens montrent qu'ils ont récupéré de nouveaux clients, notamment aux Etats-Unis et dans d'autres pays où la valeur ajoutée compte. Notamment dans le cas d'articles BtoC. Et, sur le marché français, des entreprises qui avaient surtout un rayonnement local dans le Grand-Est ont pu rentrer avec leur propre marque chez de grands distributeurs, par lesquels ils seront présents sur tout le territoire français. Les distributeurs avaient tendance à dévaloriser ces marques des producteurs. Mais là, cela reprend une importance au niveau national. La force, c'est la marque ».

Le succès de l'expérience Vosges Terre Textile et le lancement enthousiaste de sa déclinaison alsacienne ouvre la voie à d'autres expériences similaires. Cette initiative menée par les professionnels textile de l'Est a en effet séduit Bercy, qui incite la filière à décliner Terre Textile en Rhône-Alpes, en Midi-Pyrénées, en Champagne-Ardennes, ou encore dans le Nord. Quant à savoir si un Made in France repensé ne serait pas préférable aux initiatives locales, les professionnels alsaciens n'ont aucun doute : l'appellation Made in France ayant été dévoyé par des entreprises peu regardantes, hors de question d'en être « prisonnier ».

Par **Matthieu Guinebault**

Made In France by Fatex IFTH Alsace Terre Textile Vosges Terre Textile
L'Union des Industries Textiles

Tous droits de reproduction et de représentation réservés.
© 2013 FashionMag.com

J'aime 17 Tweeter 6 g+1 0 Share 0

ARCHIVES ALSACE TERRE TEXTILE

04/04/2013 **Alsace Terre Textile**: un nouveau label sur orbite